

# Journal de l'environnement



## UE: une campagne sur la santé des manutentionnaires

08/10/2007 13:29

La campagne européenne d'inspection et d'information sur la manutention manuelle de charges a débuté le 1er octobre et durera deux mois. Elle permettra d'harmoniser les mesures de prévention prises dans les Etats membres suite à la directive européenne (1) consacrée à cette question.

Gouverner

par **Diana Semaska**

Selon la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), «35% des accidents du travail suivi d'un arrêt sont dus à la manutention manuelle». C'est fin novembre, lorsque la campagne d'inspection et d'information sur la manutention manuelle sera bouclée, que l'on saura «enfin si les entreprises ont fait ce qu'il fallait. On peut présumer qu'il y aura des contrastes, selon les secteurs», résume Pascal Etienne, chef du bureau des équipements et des lieux de travail à la Direction générale du travail. «Si des manquement graves sont observés, il pourra y avoir des procédures pénales», précise-t-il.

Environ 100 entreprises de chacun des 4 secteurs concernés (transports et soins de santé, communs aux Etats membres, mais aussi BTP et grande distribution pour la France) seront inspectées et fournies en brochures d'information sur la manutention manuelle. La démarche, initiée par le comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), a pour but d'harmoniser les conditions de prescription européennes transposées dans le droit français, afin d'améliorer la prévention dans les entreprises.

«43% des salariés du secteur de la santé disent consacrer un quart de leur temps de travail ou plus à déplacer des personnes (2). Quant à ceux qui travaillent dans le transport, ils sont plus d'un tiers à se sentir exposés au transport de charges lourdes durant un quart de leur temps», évalue le docteur Jukka Takala, directeur de l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail. Les salariés en charge des bagages dans les aéroports seraient particulièrement touchés par les lombalgies et autres maux de dos. «28% des personnes souffrent de maux de dos dans les transports, et 26% dans la santé», insiste-t-il.

La manutention manuelle est l'une des causes principales des troubles musculosquelettiques (TMS), qui représentent le problème de santé professionnel numéro 1 en Europe, puisque «25% des salariés de l'Europe se plaignent de maux de dos, et 23% de douleurs musculaires» précise Jukka Takala.

Selon la directive européenne, les employeurs ont l'obligation de prendre des mesures pour éviter le plus possible la manutention manuelle, et ils doivent disposer des équipements minimum de protection individuelle lorsqu'il y a des risques de blessures du dos. Chacun des cas dans lesquels la manutention manuelle peut entraîner un danger est décrit en tenant compte des caractéristiques de la charge, de l'effort requis, etc.

Après l'analyse des résultats, les entreprises seront conseillées par les inspecteurs du travail ou les organismes paritaires dédiés à la prévention. «Les employeurs pourront également recevoir des aides à la formation de la part de la Cnam, ou même des aides publiques du ministère chargé du travail ou de la sécurité sociale, qui peuvent leur fournir des équipements de manutention», précise Pascal Etienne. Verdict à la fin de l'année.

(1) Directive 90/269/CEE du Conseil, du 29 mai 1990, concernant les prescriptions minimales de sécurité et de santé relatives à la manutention manuelle de charges comportant des risques, notamment dorso-lombaires, pour les travailleurs

(2) Selon la 4e enquête européenne sur les conditions de travail

### veille

**NOUVEAU - Envirodroit-Conformité: Identifiez vos textes juridiques en HSE spécifiquement applicables à vos installations et gérez la mise en conformité**

Les référentiels juridiques et audits de conformité, proposés par **Envirodroit.net**, vous accompagnent dans vos démarches de certification ISO 14001 et OSHAS 18001.

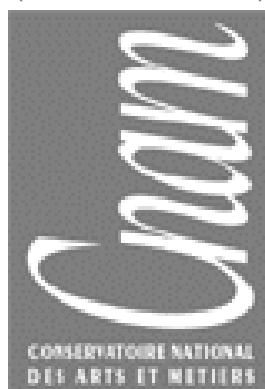
[envirodroit-conformite.net](http://envirodroit-conformite.net)

### Communiqués

**Nanoforum du Cnam  
Séance du 08 novembre 2007**

Inscrivez-vous gratuitement à la première séance thématique du Nanoforum organisé par le Cnam, la Direction Générale de la Santé et le JDLE:

Nanotechnologies et matériaux de construction (notamment ciments et TiO2)



**Inscrivez vous gratuitement au HSE daily !**

Découvrez le premier quotidien électronique de langue anglaise à destination des professionnels pour vous informer de toute l'actualité internationale et européenne en Environnement - Santé - Sécurité.

**The HSE daily**

### formation

**Chef de Projet REACH**

Date de la formation:  
le 27 septembre 2007, Paris



Journal de l'environnement  
Formation